

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 68 (1942)
Heft: 9

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ASSOCIATION VAUDOISE POUR LA NAVIGATION DU RHONE AU RHIN

Assemblée générale du 11 avril 1942, à Lausanne.

Convoquée sous le régime de ses nouveaux statuts, adaptés à l'essor actuel de notre société, l'assemblée générale de l'Association vaudoise pour la navigation du Rhône au Rhin remplissait, samedi 11 avril, la salle supérieure du Buffet de la gare CFF, à Lausanne. Elle était honorée de la présence de M. le conseiller d'Etat Fazan, chef du Département des Travaux publics, de M. le syndic Addor, de M. Jaccard, ingénieur, délégué par le Service fédéral des eaux, de M. Jatton, ingénieur, représentant la direction du 1^{er} arrondissement des Chemins de fer fédéraux et de M. A. Studer, ingénieur, président central de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin.

La présence de ces personnalités soulignait l'importance des délibérations, dont le sens visait quelques problèmes vitaux pour notre pays, pour notre canton plus particulièrement. Une fois la guerre apaisée, nous devons être prêts à participer à la reconstruction d'une Europe qui a mieux à faire qu'à user son admirable énergie dans la dévastation.

Le problème de l'équilibre et de l'abondance des échanges se placera alors au premier plan. Pour nous Suisses, cet équilibre doit se trouver dans l'accès trilatéral à la mer libre : Bâle et le Rhin, Genève et le Rhône, Locarno et le Pô. Si le Gothard oppose une barrière infranchissable sinon à notre admirable voie ferrée transcontinentale, du moins l'accès au Rhône une fois aménagé appellera-t-il, pour le bien commun du pays et sa situation internationale, la jonction navigable par les lacs et Enteroches.

Comme nous l'écrivait récemment le chef d'une importante entreprise française : « Le Rhône, s'il est sauvage et onéreux à aménager, du moins trace-t-il sur la carte une orientation économique évidente. Je me suis entendu dire que la voie de l'Aar, suivie de la liaison Rhin-Doubs-Rhône, donnerait aussi bien que le Haut-Rhône les possibilités de débouché de la Suisse sur la Méditerranée ; ce qui ne résiste pas à la réflexion, car le trafic, une fois arrivé à Bâle, continuera certainement par la voie du Rhin. L'activité de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, menée avec tant de persévérance, reste donc éminemment souhaitable ».

Ces paroles d'un ami de notre pays sont l'expression du bon sens. Nous devons lutter pour obtenir notre accès suisse vers Marseille ; la France nous écouterait certainement une fois sa liberté de mouvements retrouvée. Ensuite, et alors seulement, se montrera l'opportunité, la nécessité peut-être, de la continuité de la voie navigable du Rhône au Rhin à travers le plateau suisse, dont le canton de Vaud posséderait le secteur de faite à Enteroches.

Les paroles de MM. Fazan, Studer et Jaccard, qui ont clos la partie officielle de la séance, ont souligné cette orientation essentielle de notre activité. Un court exposé du président de la Section vaudoise a marqué ensuite le caractère des problèmes qui se dressent à notre horizon immédiat : la traversée parfaitement libre de Genève, la navigation des grands automoteurs sur le Léman, le port de Lausanne dont notre Municipalité étudie actuellement l'opportunité d'emplacement et la disposition économique, le canal d'Enteroches, dont le projet devra tenir compte des nouvelles données du trafic et de la nature de la nappe souterraine dans la Plaine de l'Orbe.

Ces objets importants s'intégreront dans le projet général et homogène de la voie transhelvétique, que l'Association suisse établira d'entente avec le Service fédéral des eaux, en affectant à son étude les sommes rendues disponibles, prochainement nous l'espérons et grâce à la bienveillance des gouvernements et à la compréhension du peuple suisse. Comme MM. Fazan et Studer l'ont signalé, le canton de Vaud est le premier à avoir assuré le versement de sa quote-part à la couverture nationale de l'appel de fonds. On a pareillement vu, par les journaux de ces derniers jours, l'encourageante attitude du Conseil fédéral. Nous sommes vivement reconnaissants aux Autorités du pays, qui témoignent ainsi, comme de bien d'autres manières, que l'orientation des efforts de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin se place sur le juste terrain du progrès national. Nous ajouterons que ce sentiment de gratitude s'accompagne de celui de la grande responsabilité qui repose sur le Comité central de l'Association suisse, nantie d'une si haute marque de confiance et qui tiendra à y faire honneur sans réserve.

A. PARIS, ingénieur.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.



ZURICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35426 - Télégramme: INGENIEUR ZURICH.

Emplois vacants :

Section mécanique.

- 247. *Technicien mécanicien*. Outillages à estamper. Age : 25 à 35 ans. Suisse centrale.
- 249. *Dessinateur mécanicien*. Petit atelier de mécanique de précision, Zurich.
- 251. *Technicien mécanicien*. Service technique de chemins de fer. Langues : allemande et française.
- 253. *Technicien mécanicien*. Petites souffleries, petits compresseurs, appareils frigorifiques ; bureau de construction. Langues : allemande et éventuellement française. Age : environ 30 ans. Fabrique de machines de Suisse centrale.
- 257. *Technicien électricien*, éventuellement *technicien mécanicien*. Organisation industrielle. Zurich.
- 259. *Jeune technicien électricien*. Chauffage et ventilation. Suisse orientale.
- 261. Plusieurs jeunes *techniciens mécaniciens* diplômés et *dessinateurs mécaniciens*. Grande fabrique de machines. Suisse orientale.
- 263. *Jeune dessinateur mécanicien*. Fabrique de machines du nord-est de la Suisse.
- 265. *Technicien*. Entreprise de la Suisse centrale.
- 267. *Chimiste*. Fabrique de machines de Suisse orientale.
- 271. Plusieurs jeunes *dessinateurs mécaniciens*. Appareils électriques. Suisse orientale.
- 273. *Constructeur*. Atelier, bureau de dessin. Suisse centrale.
- 275. Deux jeunes *techniciens électriciens*. Fabrique d'appareils électriques. Suisse orientale.
- 277. *Technicien électricien et dessinateur mécanicien*. Construction d'appareils électriques. Courant faible et haute-fréquence. Age : jusqu'à 32 ans. Suisse centrale.
- 279. *Jeune technicien mécanicien*. Bureau de construction, petites machines. Nord-est de la Suisse.
- 281. *Jeune dessinateur mécanicien*. Zurich.
- 283. *Jeune technicien mécanicien ou dessinateur mécanicien*. Zurich.
- 285. *Jeune dessinateur mécanicien*. Dessin à main levée. Age : environ 25 ans. Nord-est de la Suisse.
- 287. Deux *constructeurs*. Machines-outils et machines pour le travail du bois. Nord-est de la Suisse.
- 289. *Jeune chimiste*, universitaire. Electrochimie, aluminium. Suisse orientale.
- 291. *Ingénieur*. Exploitation. Bonne culture générale. Rédaction d'articles. Langues : allemande et française, si possible aussi anglaise. Organisation industrielle. Suisse orientale.
- 293. *Jeune dessinateur mécanicien*. Appareils électriques. Radio. Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1941 : 459, 547, 563, 599, 777, 819, 923, 927, 935, 949, 957, 971, 1007, 1013, 1087 — de 1942 : 11, 23, 69, 91, 105, 139, 147, 169, 205, 213, 217.

Section du bâtiment et du génie civil.

- 354. *Jeune ingénieur* diplômé d'une école technique supérieure suisse. Hydraulique. Possédant une de nos langues nationales et de bonnes connaissances, si possible des deux autres. Suisse centrale.

(Suite page 7 des annonces.)